

E-Facturation – Passage ROLMRE–ORMC

Avec la mise en place des prélèvements SEPA et du PESV2, un nouveau protocole nommé ORMC (Ordre de Recette Multi Créanciers) remplace le protocole historique ROLMRE. Le protocole ORMC est basé sur le schéma du PES, avec des spécificités propres à la gestion des “rôles”. Cela a pour principale conséquence d’avoir pour les flux ORMC les mêmes obligations que pour les flux PES V2. Ainsi, un flux ORMC doit respecter les directives relatives à l’ensemble des contrôles sur le schéma, les tiers, les contrôles dits communs, ainsi que les contrôles relatifs à la recette.

L'utilisation du protocole *PESV2/ORMC* impose un contrôle plus strict des informations transmises (informations sur l'identité et l'adresse des payeurs, références SEPA pour les prélèvements bancaires). Avant de générer un fichier de transfert ORMC, des contrôles et paramétrages complémentaires sont à faire :

- **Contrôle de cohérence des payeurs** : Menu Maintenance / PES-SEPA / Contrôle de cohérence des payeurs



Critères de sélection

Type de personne : Tous
Afficher : Toutes les fiches
Rechercher

Nom : de _____ à _____
Abonnements : Tous les abonnements

Ok	Type personne	Catégorie	Nature	Prénom (ou complément de désignation)	Rue	Accès à la fiche payeur
	Civilité	Nature	Juridique	N° SIRET	Complément d'adresse N°1 C Postal Ville	Complément d'adresse N°2 Code pays
<input checked="" type="checkbox"/>	Physique		01	ALARIO	CRISMOULIN	Fiche
	Mme		01	Sylvie	74230 SERRAVAL	
<input checked="" type="checkbox"/>	Physique		01	AMOUDRY	LA BOTTIERE	Fiche
	M.		01	Bernard	74230 SERRAVAL	
<input checked="" type="checkbox"/>	Physique		01	AMOUDRY	LA BOTTIERE	Fiche
	M.		01	Paul	74230 SERRAVAL	
<input checked="" type="checkbox"/>	Physique		01	AMOUDRY	LA BOTTIERE	Fiche
	M.		01	Jean-Paul	74230 SERRAVAL	
<input checked="" type="checkbox"/>	Physique		01	ANDREONI	LE MONT	Fiche
	M.		01	Gérard		

fiches valides
 Informations incorrectes ou manquantes
 fiches non-conformes

A propos d'e.facturation

Cet écran permet de relever et corriger des incohérences sur certaines données des payeurs qui peuvent être bloquantes pour la transmission du flux ORMC. Les champs incorrects ou manquants apparaissent alors en jaune.

Sont à vérifier :

- le *type de personne* du payeur doit être renseigné ;
- le payeur est une personne *Physique*, sa *civilité* doit être renseignée ;
- le payeur est une personne *Physique*, son *prénom* doit être renseigné ;
- le payeur est une personne *Morale*, la *désignation* et son complément doivent être renseignés ;
- la *catégorie* du payeur doit être renseignée et correcte ;
- la *nature juridique* du payeur doit être renseignée ;
- si département est français le *code postal* doit être renseigné correctement (sur 5 chiffres) ;
- la *ville* doit être renseignée ;
- le *pays* doit être renseigné ;
- la *catégorie de tiers* et la *nature juridique* doivent être compatibles.

Important : si vous avez des abonnés qui résident à l'étranger, le code insee du pays (et non de la ville) doit être renseigné. Marche à suivre pour renseigner les bons code pays/code insee :


- aller sur la fiche du payeur ;
- cliquer sur le + à côté de la ville pour aller sur la liste des communes
- aller sur la fiche de la commune concernée et cliquer sur le + en face du pays pour accéder à la liste des pays :

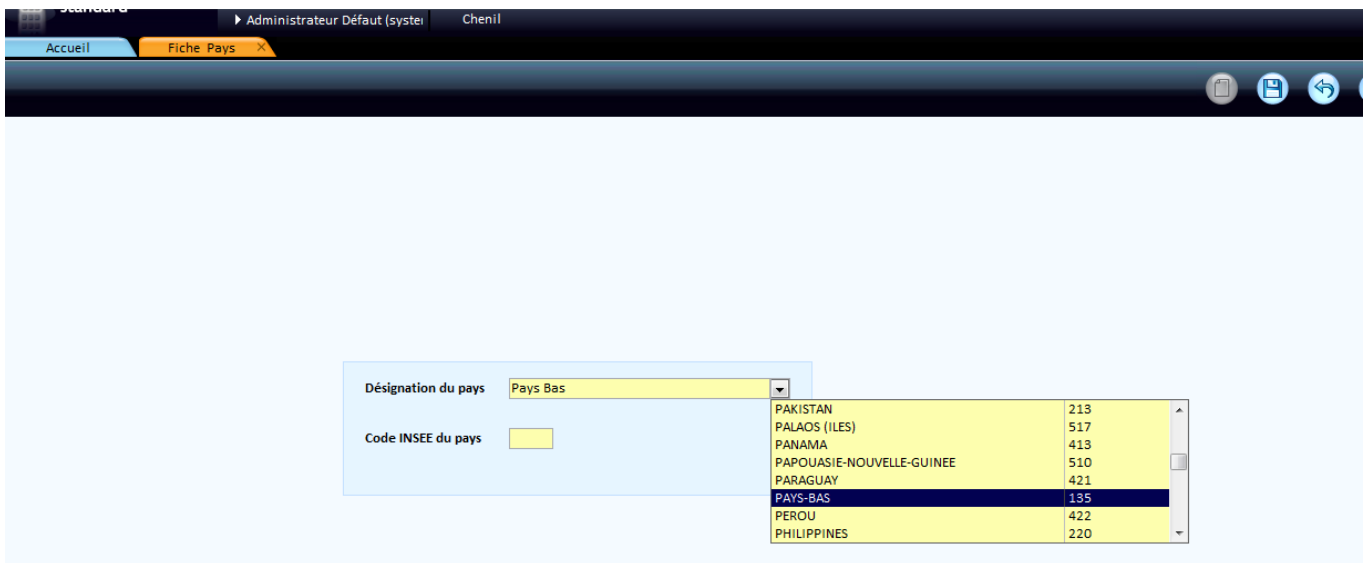
les pays qui apparaissent sont ceux que vous utilisez et sont donc reliés à des payeurs, le code (insee) de ces pays doit être renseigné (sauf pour la France)



Pour chaque pays dont le code insee n'est pas renseigné, aller dans la fiche du pays et saisir son code insee (la liste des codes insee est consultable sur Internet

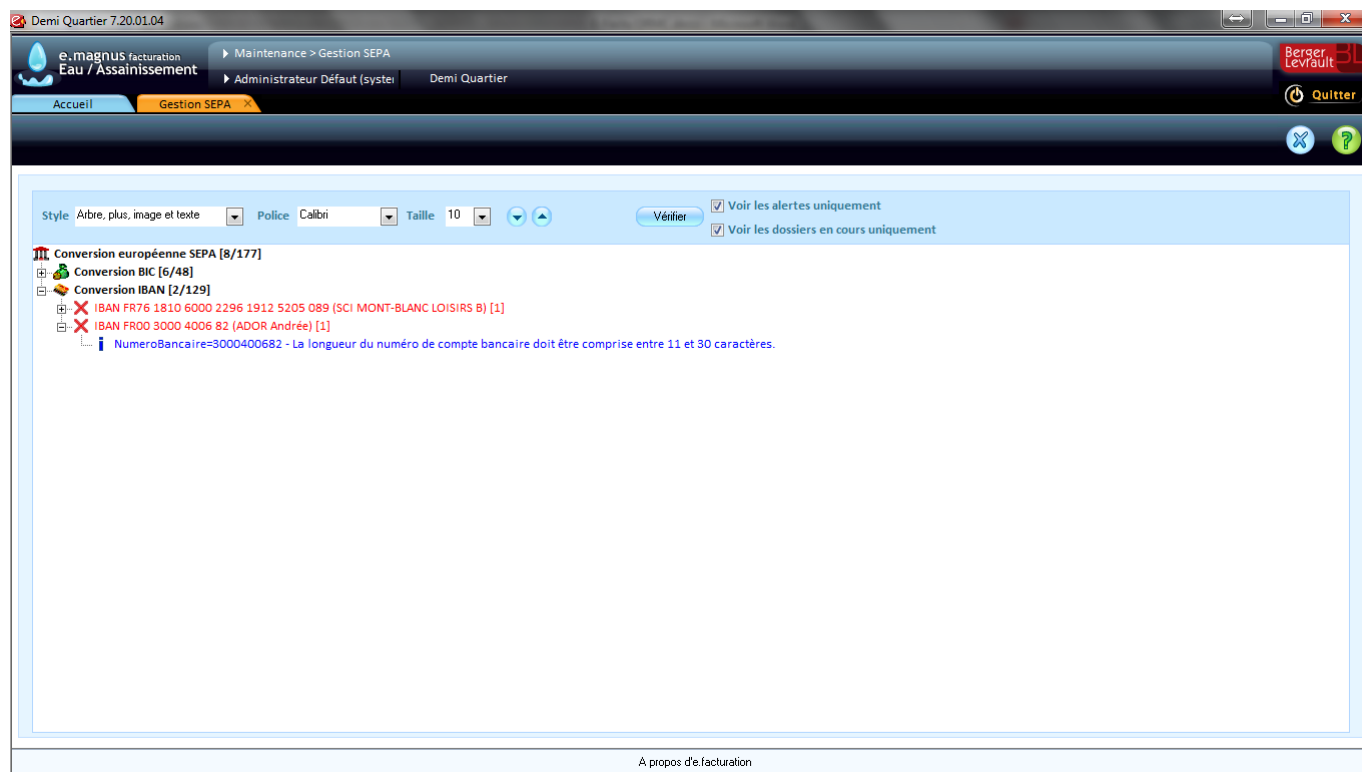
<http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/pays.asp>)

Si le pays n'apparaît pas dans la liste, le créer via le bouton créer  la désignation affiche la liste de tous les codes pays avec leur code insee, il suffit de sélectionner le pays concerné.



Remarque : Pour les abonnés résidant en Grande-Bretagne ou en Angleterre, il faut sélectionner le Royaume-Uni dans le pays pour avoir le code insee, pour la Hollande, c'est les Pays-Bas.

- **Mise à jour des paramètres bancaires** : Si vous utilisez le prélèvement, cet outil facilite la correction des références bancaires pour les rendre conformes à la loi SEPA; Menu Maintenance / PES-SEPA / Mise à jour des paramètres bancaires
Au lancement de la m à j, le logiciel calcule automatiquement l'IBAN des payeurs à partir de leur RIB. Le traitement terminé, il affiche la liste des BIC et IBAN erronés avec le nom du payeur concerné ;



Les boutons + permettent de déployer les arborescences pour avoir le détail de(s) erreur(s). Un double-clic sur la ligne rouge d'erreur ouvre la fiche des coordonnées bancaires du payeur pour la corriger.

- **Paramétrage liaison trésorerie** : informations complémentaires à renseigner :

➤ Pour la facturation eau/asst on a l'écran suivant :

- Numéro codique : fourni par la TP, utilisé également en compta pour le PES (dans la fiche Budget pour la compta EGF2009, dans le comptable assignataire pour la compta Evolution)
- Code produit local principal : selon le type de facturation effectuée, liste disponible dans la compta (ex : 77 pour la redevance eau, 83 pour la cantine, 87 pour la garderie...)
- Cadre ORMC : codes collectivité, budget et n° siret collectivité bénéficiaire eau et asst : à recopier depuis les fiches collectivité et budget en compta
- Cadre collectivité gestionnaire : sélectionner le budget principal (eau ou asst) qui apparaîtra dans l'entête du fichier ORMC
- Cadre répartition des budgets par produit : préciser, pour chacun des 4 produits (EA1, EA2, EA3 et EA4) à quel budget (gestionnaire ou bénéficiaire) le produit doit être rattaché ; cette répartition dépend de la convention qui a été passée entre la collectivité et la TP

➤ Pour la facturation Standard et Point de Livraison, on a l'écran suivant :

Mêmes infos à renseigner que pour la facturation de l'eau-asst, sauf dans le cadre ORMC où seule la partie collectivité bénéficiaire (eau) est à renseigner.

- **Génération fichier de transfert pour la trésorerie** : dans Post-Facturation / Liaison trésorerie

Après avoir saisi l'année et le n° de rôle, sélectionner le protocole 'PESV2/ORMC', applicable depuis février 2014